

CHAPITRE 5-3 : TRANSPORTS

5-3-1 : transports de marchandises

Le transport de marchandises est devenu une composante incontournable de toute activité économique, industrielle et agricole et il est quasiment impossible de ne pas utiliser un moyen de transport entre un lieu de production et un lieu de consommation.

En France, le transport routier est le maillon central du trafic de marchandises : trafic national en constante augmentation et trafic de transit, qui lui a explosé.

Face aux enjeux environnementaux et économiques qui nous attendent et dans la nécessité d'en réduire les impacts, ce secteur doit recourir à des solutions alternatives plus rationnelles en terme de déplacement et de diminution des gaz à effet de serre sans pour autant en altérer le poids économique.

Nous avons pour obligation de diminuer le poids du transport routier des marchandises et transférer une partie importante du transit routier vers d'autres modes de transport :

- 1- Le ferroutage : le net recul du fret ferroviaire en France n'est pas une fatalité, c'est une question de choix politique et de volonté d'investir en faveur de modèles soutenables qui permettraient un rééquilibrage de l'offre globale de transports.
 - Imposer à la SNCF de développer et proposer à court terme des offres de transport performantes, compétitives et pérennes pour que le mode ferroviaire s'impose et s'intègre dans les projets des grands axes d'échange européens.
- 2- Améliorer la desserte des ports français, les infrastructures existantes, terminaux de marchandises en tenant compte de l'intérêt général.
 - Créer des voies maritimes commerciales (autoroutes de la mer) reliant, par exemple, les grands ports de la méditerranée dans l'arc Espagne France Italie, ce qui aurait également pour vocation de dynamiser nos échanges, de répondre au trafic du transit routier en plein développement.
 - Compléter et améliorer les liaisons fluviales navigables pour développer ce mode de transport qui dispose encore de fortes réserves de capacité et peut assurer des dessertes de proximité.
- 3- Repenser globalement la logistique et l'organisation de la distribution des marchandises, le transport routier pourrait être réservé, à terme, uniquement au transport de proximité.
- 4- Inciter les constructeurs de poids lourds à proposer des véhicules propres et à fiscalité réduite utilisant d'autres types d'énergie tels le méthane, l'hydrogène.
- 5- Faciliter la recherche-développement en apportant un soutien financier, technique destiné uniquement à des modes de transport économes en énergie, peu ou pas polluants et dans l'absolu, moins bruyants.
 - En résumé : il s'agit de penser aux investissements d'aujourd'hui pour améliorer, adapter les réseaux existants et développer de nouveaux réseaux en ayant à l'esprit : économie d'énergie, réduction des flux du transport routier, coût économique plus performant que les solutions actuelles. La recherche de ces objectifs doit permettre à terme de créer une nouvelle dynamique environnementale et économique durable.